

Geektionerd : 140 euros

140 EUROS

Amende automatique pour « négligence caractérisée* » proposée pour remplacer la riposte graduée d'Hadopi.



* On recherche toujours les spéc' du logiciel de sécurisation. Si vous les apercevez quelque part, merci de contacter les autorités (in)compétentes.

Une mesure qui, si elle se concrétisait, irait tout à fait dans le sens du programme « repenser Hadopi » en « revenant sur l'aspect répressif ».



- Source : Hadopi : vers une amende systématique de 140 euros ? (Numerama)

Crédit : Simon Gee Giraudot (Creative Commons By-Sa)